

Le huit décembre Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 2 décembre 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jacky, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMÉS	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	de GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	/
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	MEZIERES Hervé, suppléant
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	de FARCY de PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	MADIOT Isabelle, suppléante

Étaient excusés : HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), CHANCEREL Philippe (Livré-la-Touche), BEDOUET Gérard (Saint-Saturnin-du-Limet), MANCEAU Laurence (Cossé-le-Vivien), GARBE Pascale (Méral), LIVENAIS Norbert (Renazé), CHAZÉ Monique (Craon), CLAVREUL Yannick (Simplé), LEFÈVRE Laurent (Quelaines-Saint-Gault).

Étaient absents : DALIFARD Alexia (Ballots), HAMARD Benoît (Craon), DESHOMMES Catherine (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

MANCEAU Laurence a donné pouvoir à DOREAU Jean-Sébastien
LIVENAIS Norbert a donné pouvoir à BALOCHE Dorinne

GARBE Pascale a donné pouvoir à CHAMARET Richard
CHAZÉ Monique a donné pouvoir à de GUEBRIANT Bertrand

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de GUÉBRIANT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-12/188 : ÉCONOMIE

Séance du : 8 décembre 2025

OBJET 2025-12/188 : ECONOMIE

OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES CRAONNAIS EN 2026

M. Christophe LANGOUËT, Président, informe le Conseil communautaire de la demande d'avis, en date du 24 octobre 2025, de la commune de Craon concernant l'ouverture dominicale des commerces de la ville de Craon les dimanches suivants pour 2026 :

- Le dimanche 4 octobre 2026
- Le dimanche 29 novembre 2026
- Le dimanche 6 décembre 2026
- Le dimanche 13 décembre 2026
- Le dimanche 20 décembre 2026
- Le dimanche 27 décembre 2026

Il est rappelé qu'au-delà de 5 dimanches, l'avis de l'organe délibérant de l'EPCI, dont la commune est membre, est requis.

Vu l'article L. 3132-26 du code du travail,

Sur proposition de la commission Economie-Emploi-Agriculture-THD réunie le 1^{er} décembre 2025,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 1^{er} décembre 2025,

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 47

Votants : 51 (par le jeu des pouvoirs)

A L'UNANIMITÉ (51 votants)

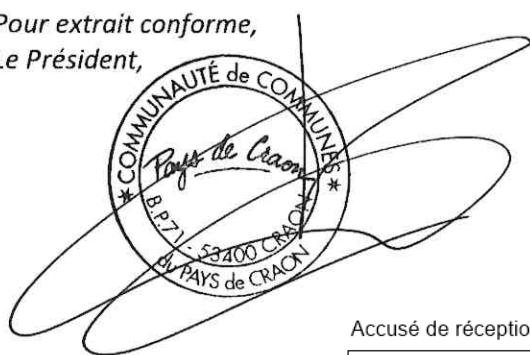
⇒ **EMET** un avis favorable sur les dates d'ouverture dominicale des commerces craonnais ci-dessus détaillée

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Craon, le 12 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Le Président,



Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,



Bertrand de GUÉBRIANT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20251212-DELIB202512188-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2025
Affichage : 17/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

